

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 2 au dimanche 8 janvier 2023

---



**POLICE**  
RIVIERA

**229 interventions**

---



**AMBULANCE**  
RIVIERA

**109 interventions**

---



**SDIS**  
RIVIERA

**14 interventions**

## **Interventions diverses**

*Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services*



### **Blonay-St-Légier**



#### **04.01.2023 - 1745 : conduite dangereuse**

Lors d'un contrôle de la circulation, les policiers interceptent un motocycliste qui circule sur le chemin des Cuarroz interdit à la circulation, excepté pour les riverains, en roulant sur la roue arrière de son engin (wheeling), équipé de pneus lisses. Il est dénoncé pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



### **Chardonne**



#### **03.01.2023 – 1720 : délit de pêche**

En cours de patrouille pédestre au camping de la Pichette, les policiers interpellent un homme qui pêche sans être en possession d'un permis valable pour 2023. Il est dénoncé à l'autorité compétente.



### **La Tour-de-Peilz**



#### **06.01.2023 - 2200 : accident de la circulation avec dégâts matériels et ivresse**

Un automobiliste ivre circule sur la Grand-Rue. Soudain, il perd la maîtrise de sa voiture qui heurte plusieurs poteaux métalliques ainsi qu'un panneau publicitaire, avant de terminer sa course une cinquantaine de mètres plus loin, à la hauteur de l'arrêt de bus « La Tour-de-Peilz centre ». Une tierce personne nous avise des faits. Sur place, il est procédé aux contrôles d'usage. L'intéressé est ensuite acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Du liquide polluant suspect s'étant échappé sur une centaine de mètres du véhicule électrique et face aux risques électriques et polluants que représente une telle situation, il est fait appel aux pompiers spécialisés dans la lutte contre les événements chimiques. Les six pompiers mobilisés sécurisent le véhicule et traitent la pollution avec notamment du produit absorbant, écartant tout danger pour les intervenants et les civils alentour. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.



### **Montreux**



#### **Clarens, 03.01.2023 – 1240 : dépassement de la vitesse autorisée de 54 km/h**

Un automobiliste est flashé par un système de surveillance automatique du trafic sur la rue Gambetta, alors qu'il circule à plus de 104 km/h après déduction, soit un dépassement de 54 km/h. Le conducteur est contacté téléphoniquement et convoqué pour être auditionné. Son permis de conduire est saisi et l'intéressé fait l'objet d'une procédure « via segura ».

#### **Clarens, 04.01.2023 - 0415 : troubles de la tranquillité, possession de stupéfiants**

Une présence policière est requise pour des nuisances sonores occasionnées par un groupe de six jeunes dans une cour sise à l'avenue Rousseau. Deux d'entre eux détiennent des produits stupéfiants. Tous sont dénoncés aux autorités compétentes.

### Conduite d'une trottinette électrique sans permis

Le jeudi 5 janvier vers 16h, une adolescente de 14 ans est interceptée sur le Quai Edouard-Jaccoud alors qu'elle circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Sur l'engin se trouve également son amie du même âge. Elles sont dénoncées pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Leurs parents sont avisés des faits. Un peu plus tard dans l'après-midi, au même endroit, une troisième jeune fille est dénoncée dans les mêmes circonstances.



### 05.01.2023 – 0025 : conduite sous retrait de permis et l'influence de stupéfiants

Une patrouille interpelle un automobiliste qui circule au Boulevard d'Arcangier. Lors des contrôles d'usage, l'intéressé avoue d'emblée se trouver sous une mesure de retrait de son permis de conduire. Il déclare également avoir consommé de la cocaïne et du haschich. Il est dès lors acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé aux autorités compétentes.



### 06.01.2023 – 2045 : accident de la circulation avec dégâts matériels, fuite et ivresse

Un automobiliste ivre circule depuis la Grande-Place. Il n'observe pas le signal « accès interdit » au début de la rue de Lausanne et y circule en sens inverse. Puis, il oblique à gauche sans respecter la voie réservée aux bus et aux taxis et heurte un mât de signalisation sur la rue de Lausanne, avant de s'immobiliser. Il pousse ensuite sa voiture, à l'aide de passants, pour stationner plus bas dans la rue. Une tierce personne nous avise des faits. L'intéressé est contacté téléphoniquement et prié de se rendre sur le lieu de l'accident. Il est ensuite acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera. Les pompiers interviennent également pour résorber la pollution d'hydrocarbure provoquée par la voiture lors de l'impact.



### 06.01.2023 – 2305 : accident de la circulation avec blessée

Alors qu'il s'engage sur l'avenue Paul-Cérésolle, un automobiliste n'aperçoit pas une piétonne qui chemine sur le trottoir et la heurte, avant de s'arrêter pour lui venir en aide et appeler les secours. Légèrement blessée, la victime est prise en charge par un équipage ambulancier et acheminée à l'Hôpital Riviera-Chablais. Le conducteur est auditionné sur place. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.



### 07.01.2023 – 0120 : conduite en état d'ivresse et sans permis

Une patrouille interpelle le conducteur d'une voiture de livraison sur l'avenue des Crosets. Lors des contrôles d'usage, il s'avère conduire en état d'ivresse et sans permis de conduire. Il est dès lors acheminé au poste de police puis dénoncé aux autorités compétentes.



### 07.01.2023 – 0900 : accident de la circulation avec blessées

Un automobiliste circule sur la route de Blonay. Alors qu'il s'engage dans le giratoire du Samaritain, il n'aperçoit pas une scootériste et sa fille qui se trouvent déjà dans l'ouvrage et qui arrivent depuis sa gauche. Un choc s'ensuit. Blessées lors de l'impact, ces dernières sont prises en charge par un équipage ambulancier et conduites à l'Hôpital Riviera-Chablais. Le conducteur est auditionné. Les deux véhicules sont évacués par une entreprise de dépannage. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

### 08.01.2023 – 1825 : accident de la circulation avec blessée

Un automobiliste circule sur le chemin Vert à Corsier en direction de l'avenue des Crosets. Il n'aperçoit pas une piétonne qui traverse la route hors d'un passage réservé à cet effet et la heurte. Blessée lors du choc, la victime est secourue dans un premier temps par des passants, puis elle est prise en charge par un équipage ambulancier qui la conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.



### Pollutions sonores

Trois automobilistes à la conduite sportive sont interceptés les lundi 2, vendredi 6 et samedi 7 janvier aux avenues de la Gare et du Général-Guisan, ainsi qu'au giratoire d'Entre-deux-Villes. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. De plus, l'un d'eux est également dénoncé pour avoir omis de céder la priorité à une cycliste.



### Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
03.01.23	Tour-de-Peilz, Rte Blonay	60 km/h	69 km/h	158	5	3.164 %
04.01.23	Corseaux, Rte Crottaz	50 km/h	64 km/h	*	13	*
05.01.23	Vevey, Bd Saint-Martin	30 km/h	40 km/h	*	8	*
06.01.23	Chardonne, Ch. Roches	40 km/h	61 km/h	*	40	*

\* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés